

Islamisme et protection de l'Etat : désarmorçage, intégration, dont armée de milice [suite]

Autor(en): **Rey, Nicolas A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

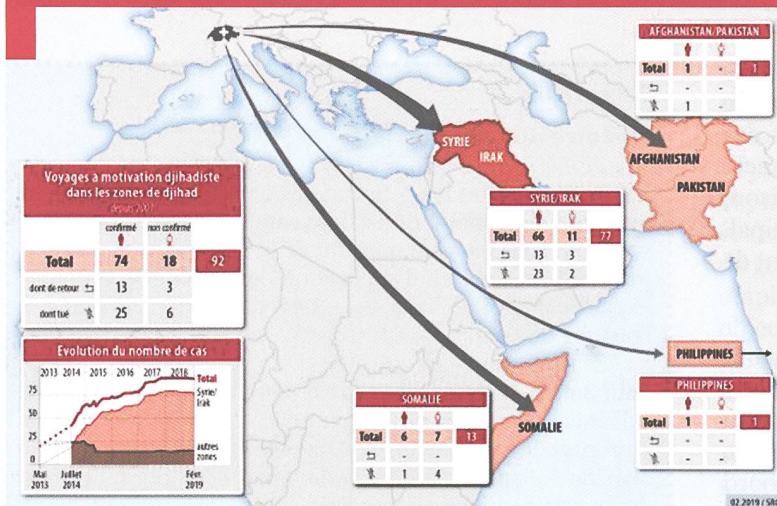
Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-867940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le nombre de « voyageurs du djihad » de la Suisse vers la Syrie et d'autres destinations. Source: SRC.

Moyen-Orient

Islamisme et protection de l'Etat : Désamorçage, intégration, donc armée de milice

Plt Nicolas A. Rey

Diplômé du GSI (Global Studies Institute) de l'Université de Genève

Dans la seconde partie du XX^e siècle, la Suisse s'est trouvée, à plusieurs reprises, concernée directement par les événements politico-militaires se déroulant au Moyen-Orient. Parfois de manière très violente. Un certain nombre de ressortissants helvétiques y ont ainsi trouvé la mort. Mentionnons les attentats commis par les militants nationalistes palestiniens, du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) notamment, à commencer par l'attentat visant un avion *El-Al* sur le tarmac de Kloten en 1969, ou l'explosion, en février 1970, d'une bombe dans la soute d'un avion Swissair (la bombe était censée exploser dans un avion israélien) au-dessus de la commune argovienne de Würenlingen (tuant la totalité de ses 47 occupants dont 11 ressortissants helvétiques). Citons encore le fameux « *Skyjack Sunday* » qui, en septembre 1970, a visé une nouvelle fois la compagnie aérienne suisse, entre autres, afin d'obtenir la libération des militants arrêtés après l'attentat de Kloten et détenus en Suisse. Rappelons également, sans les développer, les nombreuses affaires qui concernent l'engagement de citoyens helvétiques pour la cause révolutionnaire défendue non seulement par les militants palestiniens, mais aussi et plus globalement par la mouvance d'extrême-gauche partout en Europe, qui faisait souvent écho aux événements se produisant au Moyen-Orient durant cette période de guerre froide.

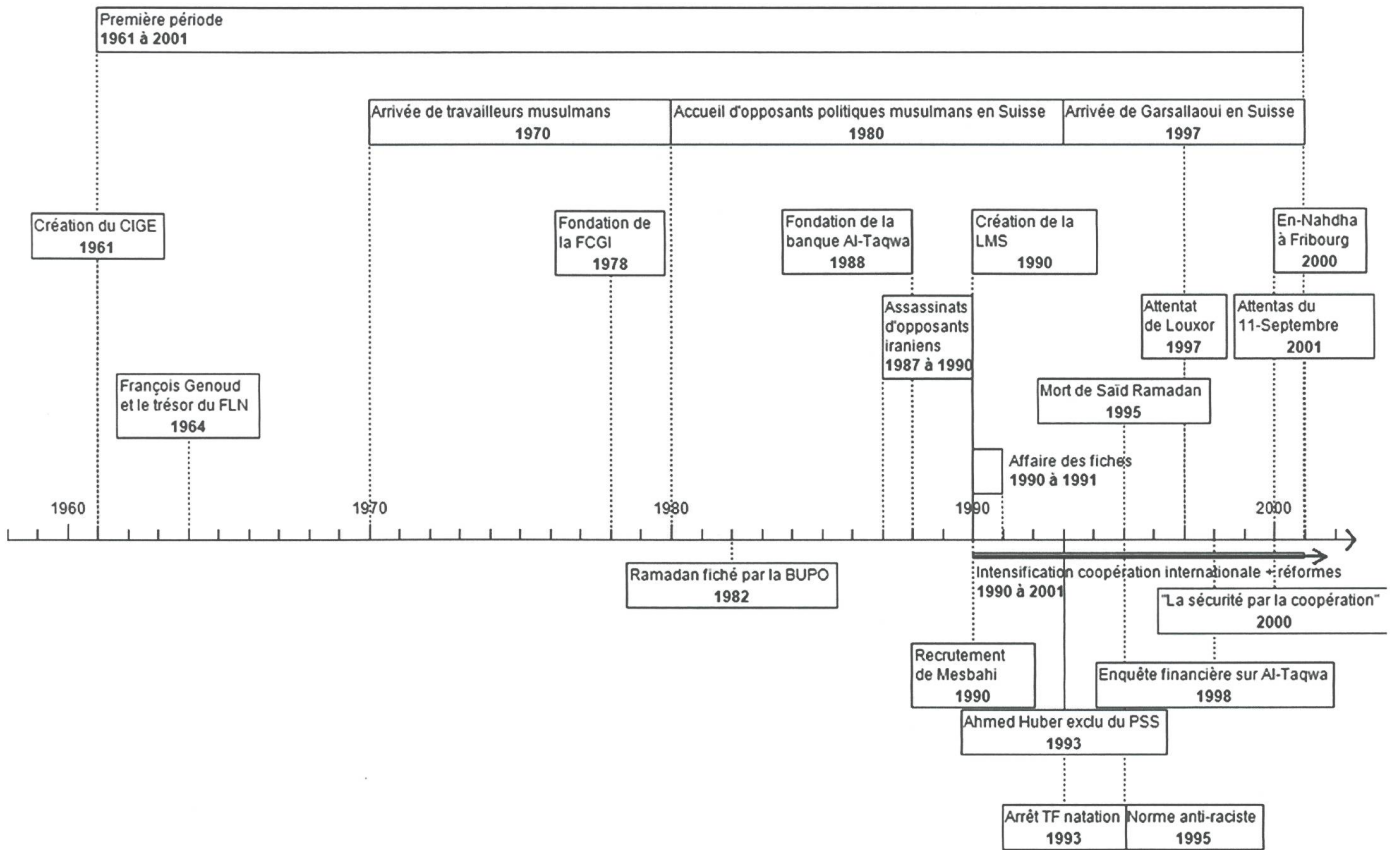
Aujourd'hui, le cadre géopolitique n'est plus celui de la Guerre froide mais de guerres « chaudes » au Moyen-Orient et la menace est celle du terrorisme dit « islamiste » ou « djihadiste », en particulier celui de Daech, auto-proclamé Califat en 2014. Or, tandis que nombre de pays occidentaux voisins de la Suisse sont frappés depuis plusieurs années par la violence terroriste djihadiste, la Suisse est épargnée : à l'heure où ces lignes sont écrites, aucun attentat n'a eu lieu sur son territoire. Toutefois, il est important de souligner d'emblée que ses citoyens n'ont pas pour autant été à l'abri de cette forme de terrorisme sur sol étranger. D'après notre recensement portant sur les vingt dernières années, 32 citoyens helvétiques ont été

enlevés (puis relâchés) par des militants islamistes, tandis qu'une cinquantaine de Suisses ont été impliqués dans des attentats djihadistes qui coûtèrent la vie à 43 d'entre eux, dont 36 pour la seule attaque du temple d'Hatchepsout à Louxor en novembre 1997 – première attaque djihadiste majeure visant des civils occidentaux. En outre, dès le milieu des années 2000, des menaces tonitruantes ont été proférées publiquement à l'encontre de la Suisse et, dans une période plus récente encore, l'implication de notre pays dans les événements au Moyen-Orient s'est concrétisée par l'engagement de ressortissants suisses au sein de contingents de « voyageurs du djihad » ; nous y reviendrons plus bas.

Il faut auparavant rappeler le rôle plus ancien de base arrière qu'a joué notre pays pour des militants islamistes en raison de sa position géographique et de sa politique de neutralité. On peut mentionner plusieurs exemples : le plus parlant est sans doute celui de Saïd Ramadan, gendre et héritier du fondateur en 1928 de la Confrérie des Frères musulmans, l'Egyptien Hassan el-Banna. Ramadan, au bénéfice du droit d'asile, s'installe à Genève en 1958. De nombreux membres de mouvements islamistes, notamment maghrébins, ont également trouvé refuge en Suisse dans la deuxième moitié des années 1990. On peut également mentionner l'important réseau de la banque Al-Taqwa basée à Lugano ou encore celui de la mouvance salafiste particulièrement active depuis les années 2000.

Définitions

Mais que signifie le terme « islamisme » ? En suivant le raisonnement du politologue et anthropologue Bruno Etienne, l'islamisme peut être défini comme une idéologie mise en œuvre par une action collective qui vise à transformer totalement sur la base de l'islam (et de ses lois : la *charia*) les structures institutionnelles et culturelles d'une société non musulmane ou à « radicaliser » les sociétés traditionnellement musulmanes dont les fondements de l'expression moderne, souvent



Figures 1, 2 et 3 : Schémas chronologiques des trois périodes historiques sous revue comprenant les différents événements, affaires et réactions analysés dans le cadre de nos recherches.

occidentalisée, voire laïque, sont perçues comme portant atteinte à leur identité religieuse; dans ce sens on peut considérer que les termes « islamisme » et « islam radical » sont synonymes. Ces considérations renvoient à deux notions clefs liées à l'islamisme: le salafisme et le djihadisme, plus particulièrement dans sa variante guerrière qu'il s'agit d'aborder brièvement. Le salafisme – qui prône un retour à l'islam des origines, en prenant comme modèle la vie du prophète Mahomet qui fut aussi à l'origine un chef de guerre – renvoie directement au djihadisme guerrier, étant précisé que, si les militants djihadistes se revendiquent systématiquement du salafisme, l'inverse n'est pas vrai: un salafiste ne devient pas nécessairement un guerrier djihadiste.

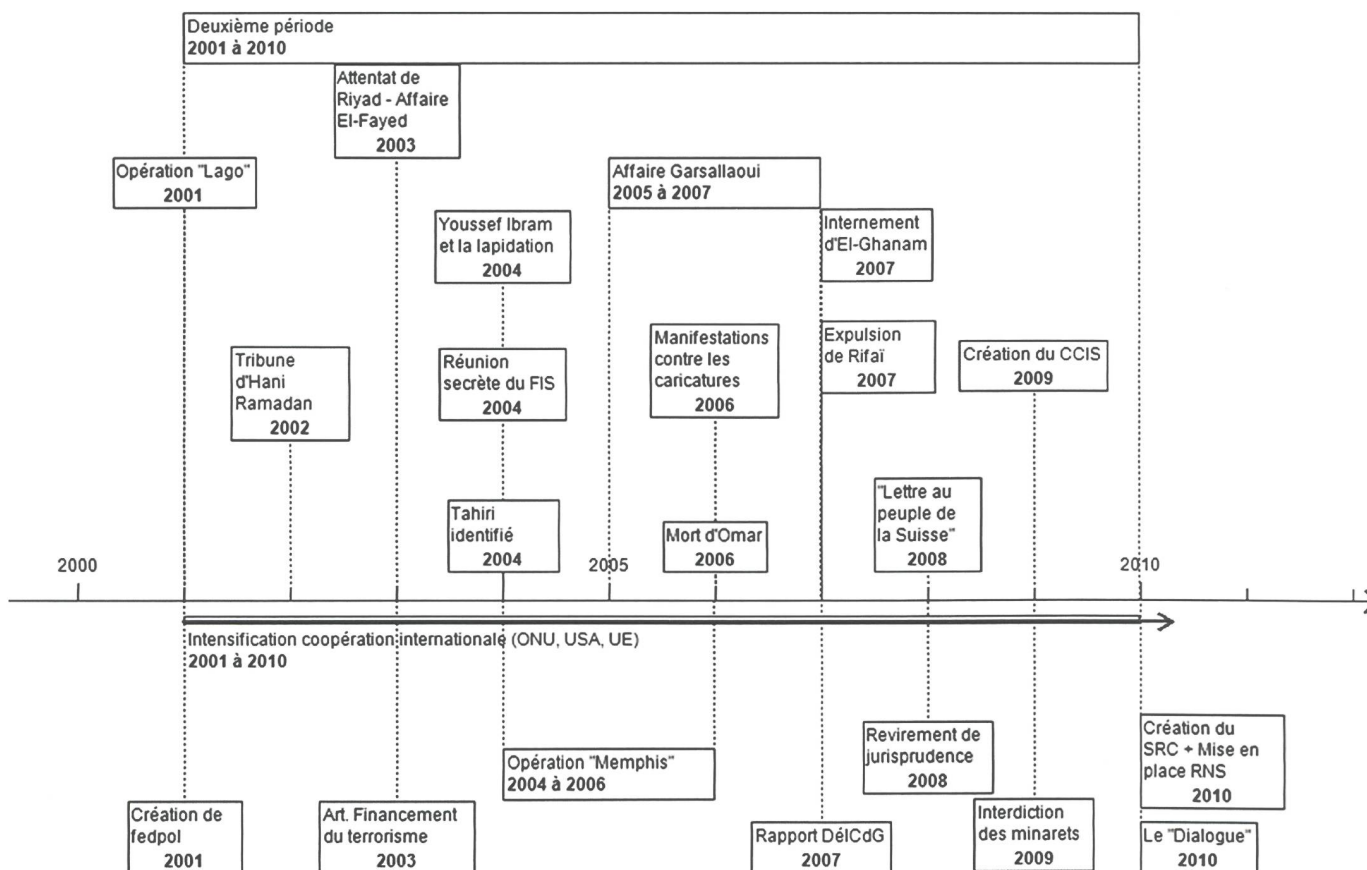
En quoi l'islamisme ainsi défini constituerait-il une « menace fondamentale » – notion qui doit être comprise comme un danger ou un risque (c'est-à-dire dont la nature peut aussi être latente) mais qui implique une volonté de nuire – pour un pays traditionnellement multiconfessionnel et donc tolérant comme la Suisse? C'est que l'islamisme est une idéologie totalitaire comprise comme un refus de toute opposition et une mainmise sur la totalité des activités individuelles. Cette dimension totalitaire résonne dans les propos mêmes d'islamistes actifs en Suisse. Citons-en trois exemples: le premier provient d'un article anonyme publié en 1964 à Genève dans le périodique *El-Muslimoun* dirigé par Saïd Ramadan:

- « [...] il faut répondre [...] par une guerre idéologique. Ce système de croyance doit être combattu par un

système de croyance. La victoire ira au plus fort. [...] Et quel système de croyance est plus fort, et mieux à même d'écraser la juiverie et la croisade que l'islam ? »

- Le second exemple relate les propos attribués, en 1995, à Youssef Nada, membre de la Confrérie de Frères musulmans et co-fondateur de la banque islamique Al-Taqwa de Lugano: « Nous ne sommes pas un parti, ni une organisation, ni un groupe, mais grâce à Dieu nous sommes une école de pensée dynamique [...] L'entité qui est la nôtre aujourd'hui est comme un corps gélatineux qui s'étendrait dans tous les sens si on lui appuyait dessus et qui continuerait de croître, et nous sommes convaincus que notre champ d'action est le monde entier, [et que] notre communauté est celle de l'islam partout dans le monde. »
- Le troisième exemple est tiré de la « Lettre au peuple de la Suisse » rédigée par Moezeddine Garsallaoui en 2008: « Quant à vous, ô peuple Suisse, [...] je vous invite à adorer Allah qui vous a crée [sic], qui vous a donné une parfaite forme, vous a assujetti ce qui est dans les cieux et sur la terre et vous a comblé [sic] de bienfaits innombrables. [...] Rjeniez l'adoration d'autres gens [en dehors d'Allah], ne vous soumettez pas à leurs lois et législations [...], vous savez bien que ce qui est appelé la démocratie directe, n'est qu'un titre, et que les vrais dirigeants ne sont que des possesseurs d'argent [...] qui forment vos opinions et vos idées comme ils le veulent. »

L'islamisme s'avère d'autant plus dangereux qu'il est le terreau idéologique indispensable pour que puisse s'exprimer sa forme la plus violente, guerrière ou



terroriste, autrement dit le djihadisme armé, dont le sacrifice des adeptes, se désignant comme « martyrs », a ensanglanté de nombreuses villes en Europe et ailleurs dans le monde comme tout récemment. Ces attentats récents sont d'ailleurs intimement liés à la problématique des nombreux ressortissants européens partis s'engager sur la voie du djihad, problématique à laquelle notre pays n'a pas échappé.

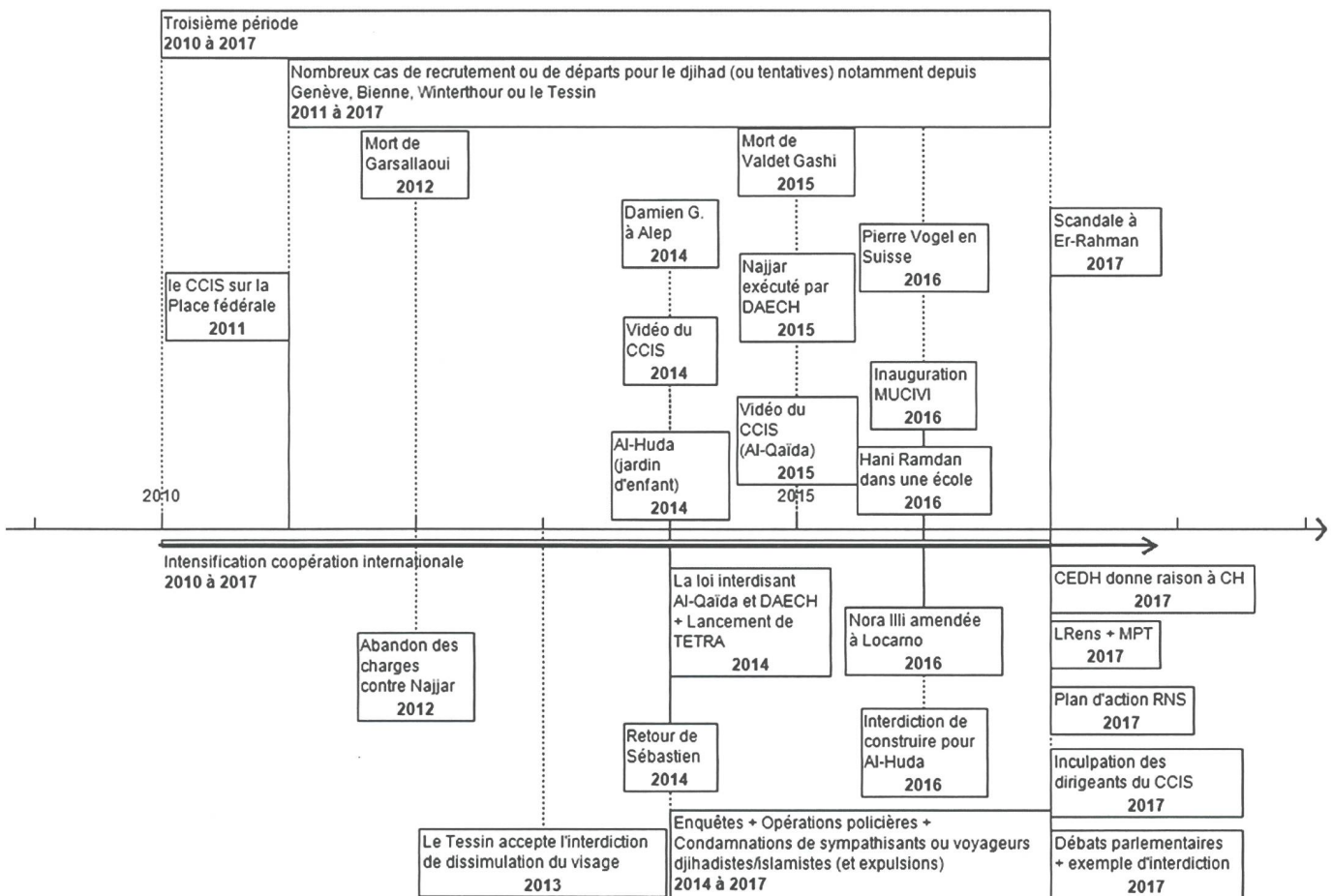
Trois périodes historiques

Comment l'islamisme s'est-il développé en Suisse depuis le début des années 1960 jusqu'à nos jours? Trois périodes peuvent être identifiées. La première période qui s'étend de 1961 – année de création du Centre islamique de Genève (CIGE) par Saïd Ramadan – à 2001. Elle voit principalement la Suisse être utilisée comme base de repli ou base arrière par les Frères musulmans ou par les membres – parfois des cadres – d'autres mouvements notamment maghrébins. Citons par exemple le Front Islamique du Salut (et les Algériens Ahmed Zaoui ou Mourad Dhina), le Groupe Islamique Armé ou encore le parti tunisien *En-Nahdha* (dont a fait partie Moezeddine Garsallaoui qui a résidé de nombreuses années en tant réfugié dans le canton de Fribourg. Depuis l'ordinateur de son domicile de Guin, il a déployé une importante activité de propagande avec le soutien de sa femme, avant de devenir cadre d'Al-Qaïda dans les zones tribales pakistano-afghanes).

La seconde période s'étend de 2001 à 2010, c'est-à-dire des attentats du 11 septembre qui marquent un tournant dans l'appréhension de la menace islamiste et

djihadiste par les pays occidentaux, à l'année qui voit éclater ce qu'on appellera les « Printemps arabes » et qui permettent à des formations islamistes dans plusieurs pays, jusque-là dirigés par des régimes autoritaires, de prendre ou du moins tenter de prendre le pouvoir. Les attentats du milieu de la décennie qui frappent l'Angleterre et l'Espagne rendent le risque d'attentat beaucoup plus prégnant et c'est à cette époque que les premières menaces explicitement dirigées contre la Suisse apparaissent. Pourtant, notre pays est épargné par tout acte de violence. Son rôle de base arrière demeure donc d'actualité. Néanmoins, cette seconde période est également marquée par un développement de la propagande islamiste diffusée depuis notre sol, qui, si elle existait déjà auparavant, prend une ampleur particulière avec Internet. La première décennie des années 2000 voit également le phénomène des « voyageurs du djihad » apparaître et croître. La Suisse devient donc non seulement une base de propagande mais aussi de recrutement, fonction qui prend de l'importance dans la troisième période identifiée qui s'étend de 2010 à 2017.

Cette troisième période voit nombre de soulèvements des « Printemps arabes » dégénérer en troubles socio-politiques voire en guerres civiles. On assiste ainsi, d'une part, à l'extension des « Terres de djihad », qui comprenaient auparavant principalement l'Afghanistan, l'Irak, le Yémen et la Somalie, à l'ensemble de la région proche et moyen-orientale, et, d'autre part, à un changement de centre de gravité: Al-Qaïda se voit petit à petit doublée par une nouvelle organisation djihadiste née en Irak, Daech. Ce processus, qui concerne également la Suisse, est particulièrement bien illustré par des affaires



impliquant des « voyageurs du djihad » venus de Suisse. Leur nombre augmente rapidement en quelques années pour atteindre plus d'une nonantaine actuellement. Il est également intéressant de constater que bon nombre de ces départs sont conditionnés non seulement par la propagande distillée sur Internet, mais également par le rôle des prédicateurs dans certaines mosquées à travers tout notre pays.

Plus globalement, ce parcours historique témoigne d'une affirmation de l'islamisme en Suisse, aussi bien en termes de revendications religieuses qu'en matière d'activisme. Or, cet activisme s'inscrit dans le temps long – comme l'illustre le parcours de Moezeddine Garsallaoui qui s'étend sur plus de vingt ans ou celui des Ramadan (père et fils) – et témoigne d'une relative interconnexion des différents mouvements, et ce également à l'échelle internationale pour ce qui est notamment des Frères musulmans ou des salafistes du Conseil central islamique suisse (CCIS) de Nicolas Blancho.

En outre, si la dimension totalitaire de l'islamisme s'exprime non seulement par des aspects théoriques tels qu'illustrés par les citations mentionnées plus haut, elle prend également une forme bien concrète par la mise en place (avec des soutiens financiers en provenance de l'étranger, surtout des pays du Golfe), depuis les années 2000 principalement, de diverses structures proposant, à côté des services purement religieux et culturels, de véritables offres de services sociaux et de programmes pédagogiques destinés, cependant, de manière discriminée, à une population particulière.

Cette discrimination, qui complique de fait l'intégration, s'illustre également par les affaires juridiques opposant les autorités de notre pays à des individus déterminés à suivre un mode de vie incompatible avec les principes de la société suisse, tels que l'égalité entre homme et femme en commençant par la mixité scolaire.

Ainsi, ce « totalitarisme islamiste » – pour reprendre, à une terminaison près, le concept du politologue et écrivain germano-égyptien Hamed Abdel-Samad (celui-ci en effet, pourtant fils d'imam, utilise l'adjectif « islamique ») – est une menace fondamentale pour la Suisse car, au-delà des questions de pure sécurité, il fragilise la cohésion nationale de notre pays. En effet, les Suisses témoignent depuis plus d'une dizaine d'années d'une forme d'inquiétude grandissante, sinon de peur, à l'égard de leurs compatriotes musulmans, y compris ceux pour qui la dimension « musulmane » de leur identité n'est que secondaire. Cette menace sur la cohésion nationale se complexifie d'autant plus lorsque l'on constate que les musulmans convertis – qui font bien souvent partie des islamistes zélés – proviennent de partout et de toutes les couches sociales. De ce fait, une immense majorité doit payer l'activisme de ce qui est une infime minorité. Ce constat se renforce davantage au vu des débats et des prises de positions politiques et culturelles qui ont eu lieu depuis l'interdiction des minarets jusqu'aux récents projets de contrôle du financement des mosquées ou d'interdiction des actions de prosélytisme menées par des mouvements salafistes, en passant par les différentes polémiques d'ordre culturel qui ont défrayé la chronique ces dernières années (poignée de mains et cours de

natation dispensés par l'école publique, par exemple).

Protection de l'Etat

Parallèlement à ces réactions socio-politiques, quelles furent les réponses des instruments de protection de l'Etat helvétique? Lors de la première période (1961-2001), les activités des islamistes présents en Suisse font l'objet d'une surveillance étroite (notamment par la police fédérale), à l'instar de tous les mouvements politiques et idéologiques jugés problématiques durant cette époque de Guerre froide, mais sans pour autant représenter une priorité. Il en va de même après la fin de l'affrontement Est-Ouest, période marquée par les débuts du phénomène de mondialisation qui pousse les autorités de notre pays à se concentrer sur la menace représentée par l'extrême droite et plus globalement par le racisme. Pourtant, c'est également durant cette période qu'apparaissent des liens étroits entre islamisme et (néo-)nazisme (on peut citer à ce propos les cas d'Ahmed Huber et de François Genoud). La première décennie des années 2000 voit s'opérer une prise de conscience de l'immédiateté de la menace non seulement djihadiste mais aussi islamiste et des liens entre les deux, bien que les services helvétiques soient tout à fait lucides quant au rôle de base arrière que continue de jouer le pays pour les islamistes. Parallèlement aux changements du contexte géopolitique mondial, se développe alors la coopération internationale en matière de sécurité. C'est que la menace islamiste et djihadiste ainsi que la riposte sont de nature transnationale. Cette coopération internationale n'a de cesse de se développer durant les années 2010, de même que la collaboration entre les différentes structures helvétiques – dont les principales connaissent un important processus de réformes internes – et tendent, ensemble, à former une sorte de filet composé de différents niveaux aux mailles d'autant plus resserrées.

Tolérance et démocratie: Le désamorçage

Néanmoins, les autorités suisses semblent ne pas considérer la protection de l'Etat comme un domaine relevant exclusivement des structures institutionnelles. En effet, la culture politique helvétique joue un rôle primordial dans l'appréhension des questions sécuritaires liées à l'islamisme. Parmi ces éléments de culture politique apparaît, premièrement, le concept traditionnel de tolérance et, deuxièmement, celui de démocratie directe, qui trouvent tous deux leurs racines dans l'histoire de notre pays, qui est celle d'un Etat composé de différentes langues, cultures et religions. Ces deux éléments sont liés.

Le concept de tolérance n'est pas étranger au fait que la Suisse accueille sur son sol bon nombre d'islamistes (tout en les surveillant) et que ceux-ci l'utilisent quasiment exclusivement comme base arrière. De plus, même si les mesures – notamment judiciaires – se durcissent dès les années 2010, on constate que les autorités politiques ne sont toujours pas enclines à légiférer sur le terrorisme. Cette attitude s'explique par une volonté de conserver une certaine liberté de manœuvre – les autorités préférant régulièrement expulser les

individus problématiques – d'autant plus que la charge de la preuve est très exigeante dans le système pénal suisse. En outre, l'absence de définition du crime de « terrorisme » dans notre code pénal suisse permet une criminalisation simple d'actes considérés, sinon *de jure* du moins *de facto*, comme « politiques ». Cela rejoint le concept de « désamorçage » défendu par le politologue Dominique Wisler. Cette neutralisation de la dimension politique d'un acte en atténue les effets et permet aux autorités de garder l'ascendant vis-à-vis des criminels concernés. Celui qui commet un acte terroriste n'est pas puni pour ses motivations, mais pour l'infraction grave qu'il a commise. A cela s'ajoute le fait que les documents officiels les plus récents, notamment du Réseau national de Sécurité (RNS) ne mentionnent pas le « terrorisme » : ils se concentrent sur les notions d'« extrémisme violent » et de « radicalisation » ; « l'islamisme » en tant que menace a laissé place à la « radicalisation djihadiste », alors qu'il existe un lien incontestable entre djihadisme et islamisme, même si ce dernier et plus encore le premier sont, en Suisse, le fait d'une minorité, voire de marginaux « insurgés » contre le modèle de la société helvétique.

Ces choix sémantiques subtils puisent dans le second élément traditionnel issu de la culture politique suisse : la démocratie directe. S'appliquant à tous les échelons administratifs de notre Etat confédéral, ce principe favorise une implication de l'ensemble de la société dans les choix politiques. Or, cette implication se retrouve également dans la gestion de la problématique sécuritaire. Les mesures suggérées notamment dans le plan d'action national mis en place fin 2017 par le RNS en témoignent. Cette implication populaire donne une légitimité accrue aux mesures prises. L'exemple le plus parlant est celui du « Dialogue » instauré dès 2010 avec la population se disant de confession musulmane et qui a rassemblé tous les acteurs concernés (y compris certains aux positions relativement extrêmes). Cette initiative qui va probablement se poursuivre vise à n'exclure personne de la société qui est présentée comme une communauté de destin. Le vocabulaire globalement utilisé tend ainsi à ne pas enfermer les Suisses de confession musulmane dans un faux dilemme : choisir entre leur foi et leur citoyenneté. En ne se limitant pas à des mesures policières ou judiciaires, cette démarche portée par le RNS ne manquera pas de montrer des résultats positifs ces prochaines années. Elle consiste en effet en une neutralisation (ou un désamorçage à nouveau) par l'intégration, non seulement économique (la lutte contre le chômage des jeunes au premier chef) mais aussi et surtout politique. Reste à savoir si un renforcement de position sur le plan culturel (notamment l'égalité entre homme et femme), voire un affermissement législatif (ce qui posera à nouveau la question de la proportionnalité et du respect des principes démocratiques), s'avérera nécessaire à l'avenir pour contrer cet adversaire islamiste qui, pour reprendre une des citations rapportées plus haut, nous avertit du danger sans détour :

« L'entité qui est la nôtre aujourd'hui [i.e. la Confrérie des Frères musulmans] est comme un corps gélatineux qui s'étendrait dans tous les sens si on lui appuyait dessus ».

Les autorités de notre pays, avec notamment le RNS, ont compris qu'il ne fallait pas « appuyer dessus ». Elles se montrent du même coup plus respectueuses de nos concitoyens musulmans que ceux qui aspirent à les diriger: notre démocratie n'appuie en effet sur « le corps » de personne – corps qui n'a d'ailleurs rien de « gélatineux » du point de vue civique. Elle agit pour intégrer en tant que corps à part entière, ferme et digne, tous ceux qui en acceptent les principes. Ce que démontre le « Dialogue » initié dès 2010.

Notre armée de milice: Arme d'intégration massive

Pour conclure, il faut insister sur un instrument d'intégration, à tous points de vue – y compris culturel – qu'il ne faut pas oublier et encore moins négliger: notre armée de milice. D'abord par son caractère égalitaire tout particulièrement en matière d'avancement. Ensuite par la confiance placée dans le citoyen-soldat qui reçoit en sa sauvegarde, par-dessus le Drapeau, une arme de guerre dont il sait se servir après deux semaines seulement et qu'il peut (encore...) garder à son domicile. Enfin par le rappel dans le Règlement de service (art. 95) de la liberté de croyance et de conscience, avec la seule réserve de « ne pas nuire à la marche du service », une limite qui n'est que pratique, sans aucune connotation politique ou religieuse.

Notre armée de milice est à l'évidence indispensable pour intégrer les populations différentes à tous points de vue que nous avons accueillies au titre du droit d'asile, après l'avoir fait entre Confédérés de cultures différentes. Notre armée évite à notre pays de sombrer dans le communautarisme qui sape la cohésion sociale et politique d'autres pays proches. Pour le dire sur un ton plus léger, peut-on distinguer les origines ou les convictions, religieuses ou politiques, d'une tableée d'anciens camarades se rappelant les épisodes les plus marquants de leur service?

Notre armée est un rempart contre ceux qui, chez nous, ont reçu le passeport suisse mais qui restent volontairement étrangers à nos valeurs démocratiques et égalitaires, en particulier entre homme et femme (notre armée, soit dit en passant, devrait motiver encore davantage de citoyennes à rejoindre ses rangs). Ou de citoyens Suisses de plus lointaine ascendance mais qui ont choisi de combattre ces principes, donc de trahir ce qui fait l'essence même de notre (leur) pays. Notre obligation constitutionnelle de servir, avec sa procédure de recrutement, permet de jouer un rôle préventif irremplaçable, en repérant au plus vite – puis pendant le service actif également – ceux qui menacent dans les faits notre société démocratique.

N. R.

